

COPY.

Lloyd's Register of Shipping,

71, Fenchurch Street, E.C. 3.

Le 12 Novembre 1924.

Monsieur,

En ce qui concerne la classification des chalutiers a vapeur "JOHN COOPER" et "JOHN LYONS" au Register du Lloyd, lesquels navires, nous croyons comprendre sont maintenant votre propriete, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en conformite avec les Reglements de notre Societe, les Visites suivantes sont dues a ces navires, a savoir:-

"JOHN COOPER". Peut completer la visite de la chaudiere qui est tombee a echeance en Decembre dernier, les soupapes de surete sont encore a regler sous vapeur. Une complete visite de la chaudiere est de nouveau tombee a echeance a la fin de Septembre dernier, et la Seconde Visite Speciale No. 1 sera due a la coque et a la machinerie fin de Decembre prochain.

"JOHN LYONS" Pour completer la visite de la chaudiere qui est tombee a echeance en Decembre dernier, les soupapes de surete sont encore a regler sous vapeur. Une complete visite de la chaudiere est de nouveau tombee a echeance fin du mois dernier, et la Seconde Visite Speciale No. 1 sera due a la coque et a la machinerie fin du mois courant.

Veuillez donc, je vous prie, me faire savoir

COPY.

2.

quelles dispositions vous comptez prendre pour laisser régler les soupapes dans les deux cas, ainsi que pour laisser faire les visites dont il est question ci-dessus.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués,

Adjoint au Secrétaire.

Monsieur Oscar Dahl,
29, Quai Valin,
LA ROCHELLE,
France.



© 2021

Lloyd's Register
Foundation